

# Piloter la formation de son apprenti.e

## Accompagner et transmettre ses savoir-faire

588 Euros

Salariés : prise en charge possible par les organismes de financement de formation (O.P.C.O OPérateur de COmpétences).

### Prérequis

Occuper la fonction de maître d'apprentissage.

### Durée et horaires

3 jours (21 heures), dont 7h de FOAD  
(Formation à distance)

de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Lundis 25/01, 01 - 08/02

Jeudis 17/06, 16 - 23/09

### Objectif général

Vous avez embauché un jeune en apprentissage pour lui apprendre un métier. Pour soutenir la formation des maîtres d'apprentissage dans leurs missions de tutorat, le Conseil Régional du Centre propose une prime de 500 euros la première année d'apprentissage.

### Objectifs Pédagogiques

- Situer le rôle du maître d'apprentissage
- Connaître les obligations légales à respecter
- Améliorer l'accueil et l'intégration de l'apprenti
- Apprendre à transmettre ses propres compétences
- Evaluer la progression et les acquis de l'apprenti

### Renseignements inscription

Pour en savoir plus, contactez vos conseiller.ère.s au 02 47 25 24 36

### Compétences attestées :

#### Améliorer l'accueil et l'intégration de l'apprenti

- Évaluer et déterminer les besoins en recrutement et le profil du candidat (Pré-requis, diplôme, niveau, maturité et mobilité du candidat)
- Nommer le/les Maître(s) d'apprentissage au regard du niveau du diplôme préparé par l'apprenti
- Rédiger l'annonce, mener les entretiens de recrutement
- Évaluer les candidatures en fonction des exigences et contraintes de l'entreprise
- Contractualiser la collaboration tripartite (établir le contrat d'apprentissage, sélectionner le CFA) dans le respect de la réglementation de l'apprentissage)

#### Accueillir et intégrer l'apprenti dans l'entreprise

- Préparer l'accueil de l'apprenti
- Présenter l'entreprise, le métier, l'organisation du travail à l'apprenti
- Spécifier à l'apprenti les règles d'hygiène et de sécurité à respecter, les obligations et droits de l'apprenti, du maître d'apprentissage et de l'entreprise dans l'exécution du contrat
- Créer une relation partenariale entre le maître d'apprentissage, l'apprenti (et sa famille si mineur) et le CFA au moyen d'une communication écrite et orale adaptée

#### Identifier les compétences à développer et organiser le parcours de l'apprenti dans l'entreprise

- Déterminer les compétences à acquérir selon le référentiel diplôme et en lien avec le CFA
- Organiser la progression pédagogique de l'apprenti en vue de l'acquisition des compétences attendues et en lien avec le CFA

#### Transmettre et évaluer les compétences et les savoir-faire acquis et à acquérir en situation de travail au sein de l'entreprise

- Évaluer le profil socio-professionnel de l'apprenti en vue d'établir une communication adaptée
- Organiser des situations de travail pour évaluer les compétences acquises, en cours d'acquisition
- Définir les critères d'évaluation au regard du contenu du diplôme
- Adapter le parcours d'apprentissage aux résultats de l'évaluation de l'apprenti, à ses besoins de progression, aux impératifs et contraintes de l'entreprise
- Restituer le niveau de compétences acquis à l'apprenti et au référent du CFA
- Utiliser une communication adaptée dans des contextes de conflits, sur le terrain et/ou en groupe

Adresse de la formation  
CMA37 : 36-42 Route de Saint-Avertin - CS 50412- 37204 TOURS CEDEX  
N° d'activité : 24450381045 - N°SIRET : 130 027 980 00072

Email : formation-continue@cm-tours.fr - site internet : www.cma37.fr/article/se-former

Département Formation Continue  
Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Indre-et-Loire  
Gilles BARNERIAS et Annick MASSINA





### Méthode et moyens pédagogiques

Pédagogie active et ludique : formation pratique qui alterne des études de cas réels, des simulations et des entraînements.

Les échanges de pratiques et les apports théoriques sont extrêmement imbriqués pour donner du sens à cette formation.

### Documents remis

Des documents de synthèse sont remis, ils reprennent toutes les notions abordées dans la formation.

### Public

Maître d'apprentissage dans une entreprise dont l'activité relève du CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat à Joué les Tours ou CFA du Bâtiment.

### Nombre de participants

8 à 10 stagiaires

### Dispositif d'informations et de positionnement des stagiaires

Un entretien **individuel est proposé** pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter sur un parcours formation adapté.

Il est remis à chaque futur stagiaire **un programme détaillé**, les dates, les conditions financières de la formation, un bulletin d'inscription ou une convention de stage.

Un **questionnaire est complété** en amont pour chaque futur stagiaire, pour identifier son parcours passé, définir son objectif, positionner ses attentes afin de personnaliser et individualiser la formation. Ce questionnaire est ensuite confié au formateur.

Toute information demandée à un stagiaire a un lien direct avec la formation et **reste confidentielle**.

### Prise en compte de l'appréciation des stagiaires

Une **boîte de réclamations suggestions** est à la disposition de tous les visiteurs, à l'accueil général de la CMA 37.

Lors de la dernière séance de la formation il sera demandé à chaque stagiaire de compléter **une enquête de satisfaction** sur le déroulement de la formation. Avec l'appui externe de la société **Formetris un questionnaire à « chaud »** est envoyé dans les 10 jours **puis un questionnaire à « froid »** dans les 2 mois après la formation.

### Evaluation des acquis de la formation

L'évaluation est composée:

- D'un **QCM - Épreuve écrite**
- D'une étude de cas sur une mise en situation professionnelle - **Épreuve orale**

### Suivi Post Formation

**Un suivi individuel peut être proposé.** Le formateur intervient pour vous aider à mettre en place les outils et les méthodes étudiés. Le coût supplémentaire est facturé directement à l'entreprise (devis à demander).

### Bilan Pédagogique du stage

Le formateur établit un bilan pédagogique synthétique qui est transmis pour validation au responsable du service ou au coordinateur pédagogique.